

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE

UN LIBRARY

JUN - 1 1979

UN/2A COLLECTION



Distr.  
GENERALE

S/13365  
30 mai 1979

ORIGINAL : FRANCAIS

---

LETTRE DATEE DU 21 MAI 1979 ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR  
LE REPRESENTANT PERMANENT DU BENIN AUPRES DE L'ORGANISATION DES  
NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir sous ce pli, pour être publié comme document du Conseil de sécurité, dans le cadre de la plainte du Bénin sur l'agression des mercenaires du dimanche 16 janvier 1977, le texte d'une déclaration faite par le Chef de l'Etat au cours de l'audience accordée au ministre français de la coopération, M. Robert Galley, en visite officielle au Bénin.

L'Ambassadeur,

(Signé) Thomas S. BOYA

Annexe

UNE DECLARATION DU PRESIDENT KEREKOU AU MINISTRE FRANCAIS  
DE LA COOPERATION, M. ROBERT GALLEY, EN VISITE OFFICIELLE  
AU BENIN

COTONOU, CE 8 MAI 1979

Monsieur le Ministre,

Au nom du militant peuple béninois tout entier, du Conseil national de la révolution et du Gouvernement militaire révolutionnaire, nous vous souhaitons la bienvenue en terre libre de la République populaire du Bénin.

Nous espérons que vous passerez un agréable séjour chez nous, au Bénin, parmi les militantes et militants de la révolution béninoise.

Monsieur le Ministre,

A travers votre présente visite officielle, nous exprimons le vif désir de voir s'instaurer un dialogue franc et sincère entre vous et nous et à tous les niveaux, et dans tous les domaines.

En effet, Monsieur le Ministre, il ne fait aucun doute que les rapports d'amitié et de coopération qui existent entre nos deux peuples et nos deux Etats, sont très anciens et sont même parfois teintés d'un certain paternalisme inadmissible entre deux peuples souverains et indépendants. C'est l'existence et la mauvaise interprétation de ce paternalisme qui ont créé chez nous, au Bénin, depuis l'accession de notre pays à l'indépendance nominale, le 1er août 1960, une situation d'instabilité économique et d'aliénation socio-culturelle.

C'est ainsi que notre pays, la République populaire du Bénin, a été pompeusement et ironiquement baptisé "quartier latin de l'Afrique" pendant la période coloniale, et "enfant malade" de l'Afrique pendant la période néo-coloniale.

Dans ces conditions, vous comprenez, Monsieur le Ministre, que le peuple militant du Bénin, riche et fier des glorieuses traditions multiséculaires de ses ancêtres, ne pouvait accepter de végéter dans l'indignité nationale et être soumis à des pressions politique, économique et socio-culturelle, d'où qu'elles viennent.

C'est donc pour en finir, et une fois pour toutes, avec cette situation aberrante que nos Forces armées nationales ont décidé d'assumer leur entière responsabilité à la face du monde et devant l'histoire, en proclamant la révolution, le 26 octobre 1972, et ce, au nom du peuple béninois tout entier. Cette action hautement patriotique de nos Forces armées nationales a été vivement accueillie et chaleureusement applaudie par l'ensemble de toutes les forces vives de la nation béninoise.

/...

C'est cette même volonté inébranlable de libération nationale qui nous a conduits à proclamer le 30 novembre 1972 à la face du monde et devant l'histoire, notre discours-programme de construction nationale, dont la base fondamentale est notre politique nouvelle d'indépendance nationale.

Ce 30 novembre 1972, nous avons, Monsieur le Ministre, reconnu et dénoncé toutes les causes et toutes les tares de notre instabilité politique, de notre stagnation économique et de notre aliénation socio-culturelle. Parmi ces causes et ces tares, nous avons cité sans ambiguïté aucune, la domination étrangère comme la source première.

Et c'est pourquoi nous avons également, ce 30 novembre 1972, décidé de rompre radicalement et définitivement avec notre triste et honteux passé colonial et néo-colonial, en définissant clairement nos futurs rapports de fraternité, d'amitié et de coopération avec tous les peuples et tous les pays étrangers en ces termes :

"Les rapports de la République populaire du Bénin avec les pays étrangers doivent reposer désormais sur des principes de non-alignement, d'égalité, de respect mutuel de la souveraineté, des avantages réciproques et de la dignité nationale."

#### LA DEROUTE DES MERCENAIRES DU DIMANCHE 16 JANVIER 1977

Par cette définition claire de nos rapports avec les pays frères et amis du monde entier, nous entendons, nous, Béninois, assumer désormais pleinement notre propre destin dans tous les domaines.

Mais une telle juste et noble mission de libération nationale ne pouvait s'accomplir dans la confusion tant sur le plan national qu'international. C'est pourquoi, nous avons aussi, le 30 novembre 1974 à Goho, opté définitivement pour la voie socialiste de développement, basée sur le marxisme-léninisme.

Et c'est encore pourquoi nous avons, le 30 novembre 1975, créé notre parti d'avant-garde, le parti de type nouveau, le parti des classes et couches sociales exploitées de chez nous au Bénin, le parti de la révolution populaire du Bénin, et fondé la République populaire du Bénin.

Dès lors, toutes les conditions objectives sont réunies pour que tout le peuple béninois retrouve confiance en lui-même, libère totalement son génie créateur et toutes ses énergies afin de s'atteler courageusement et résolument à toutes les tâches de construction nationale.

Alors que notre peuple militant attendait de tous ses amis, un ferme soutien politique, économique et socio-culturel pour la réalisation de l'oeuvre gigantesque de construction nationale qu'il venait de s'assigner librement et en toute souveraineté, le peuple militant du Bénin, disons-nous, a été lâchement et traîtreusement victime d'une agression armée impérialiste de reconquête coloniale, le dimanche 16 janvier 1977, avec, hélas, la complicité coupable de certains pays que l'histoire et la raison classaient parmi ses meilleurs amis.

Monsieur le Ministre,

Vous comprenez que les rapports de fraternité, d'amitié et de coopération entre la République populaire du Bénin et les pays dont certains citoyens ont participé activement à cette ignoble et barbare agression du dimanche 16 janvier 1977, ont été sérieusement détériorés.

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez maintenant parfaitement, parmi la horde des mercenaires recrutés, financés et armés par les ennemis du peuple béninois et de sa révolution, démocratique et populaire, se trouvait bon nombre de citoyens français. Chose plus grave et inadmissible, c'est que le chef même de cette horde de mercenaires est un colonel français du nom de Bourgeaud, alias colonel Maurin, alias Bob Denard, mercenaire international qui ne cesse de se vanter dans les agences de presse, d'avoir donné une gifle à notre peuple et qu'il se prépare activement à lui donner un coup de poing à la prochaine occasion, et sur instructions expresses de ses maîtres.

Face au silence des autorités compétentes françaises devant de telles déclarations d'un citoyen français, internationalement connu comme mercenaire, nous nous demandons, nous Béninois, si cette agression armée de reconquête coloniale de notre pays n'a pas bénéficié de l'appui moral et matériel de certaines autorités françaises et haut placées dans la hiérarchie de l'Etat français.

Par ailleurs, toutes les démarches officielles qui ont été entreprises par le Gouvernement béninois en direction du Gouvernement français, en vue de l'extradition des mercenaires français pour les faire juger devant les tribunaux béninois compétents, n'ont trouvé jusqu'à ce jour aucun écho favorable.

C'est pourquoi nous espérons, Monsieur le Ministre, que votre présente visite nous permettra d'apprécier le point de vue du Gouvernement français sur ces graves événements qui ont endeuillé notre peuple et causé des dégâts humains et matériels énormes à notre pays, la République populaire du Bénin.

En tout état de cause, le Gouvernement militaire révolutionnaire, au nom du militant peuple révolutionnaire de notre pays, la République populaire du Bénin, n'a pas manqué de dénoncer publiquement et de condamner fermement devant les instances internationales telles que le Conseil de sécurité et l'ONU, l'OUA, et le mouvement des pays non alignés, tous les pays, amis soient-ils, dont les citoyens ont lâchement, traîtreusement et crapuleusement participé à l'agression armée impérialiste de reconquête coloniale de notre pays, le Bénin, le dimanche 16 janvier 1977.

Cependant, nous devons, Monsieur le Ministre, reconnaître que malgré la détérioration du climat politique entre votre pays, la République française, et notre pays, la République populaire du Bénin, nos rapports de coopération n'ont pas été interrompus bien qu'ils aient subi un certain blocage notable.

S/13365  
Français  
Annexe  
Page 4

Aussi, avons-nous le ferme espoir que votre présente visite dans notre pays est un signe de bonne volonté du Gouvernement français de voir se normaliser, et sur de nouvelles bases saines et solides, nos rapports d'amitié et de coopération dans tous les domaines. Ce sont là les souhaits que nous formulons au nom du peuple militant du Bénin tout entier et de sa révolution, démocratique et populaire.

Une fois de plus, nous vous souhaitons la bienvenue en terre libre du Bénin.

Prêt pour la révolution!

La lutte continue.

-----